



En l'absence de Monsieur SAILLARD, empêché, ce CHSCT s'est déroulé sous la présidence de Monsieur BARBERET.

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire jointe en annexe et que vous pouvez également retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse à cette déclaration, le Président a reconnu que dans le cadre de la démarche stratégique, il fallait faire aux mieux avec les moyens disponibles, en évitant de culpabiliser les agents, en clair, on ne fait plus d'exhaustif.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

I - APPROBATION DES PV DES RÉUNIONS DU 3 AVRIL 2013 ET DU 27 JUIN 2013 :

Le PV de la réunion du 3 avril 2013 a été approuvé à l'unanimité par les organisations syndicales.

Nous n'avons pas pu nous prononcer sur celui du 27 juin 2013 qui ne nous a pas été présenté. Il sera proposé lors du prochain CHSCT le 25 novembre 2013.

II - BUDGET ET PROPOSITIONS D'ACTIONS :

Concernant le solde du budget 2013, les actions suivantes ont été actées :

Sécurité incendie :

- Achat de brassards a destination des personnes qui vont recevoir la formation guide file, serre file. Ces brassards seront remis par le formateur à chaque nouveau participant.

Sécurité autre :

- Concernant le réaménagement du guichet de la trésorerie de St Fargeau, un nouveau devis est en cours. Dans l'attente, cette opération est donc reportée à début 2014.
- L'installation de protection vitrée au dessus du guichet de la trésorerie de Toucy va être réalisée

cette année. Pour les trésoreries de l'Isle sur Serein, Pont sur Yonne et Avallon cela devrait être fait sur le budget 2014.

- Achat et pose de tapis de sols absorbants pour le sas d'entrée du CFP de Sens et pour la trésorerie d'Avallon.
- Achat de 2 balises pliantes « attention sol glissant » pour le CFP de Sens
- Le défibrillateur du CFP de Sens va (devrait) enfin être déplacé.
- La vitre de séparation pour le guichet au SIE d'Auxerre est commandée depuis le 4 juillet 2013... Tout espoir n'est pas perdu de la voir installée avant la fin de l'année.

Conditions de travail :

- Achat d'un fauteuil ergonomiques pour le CFP d'Auxerre.
- Achat de 3 ventilateurs colonnes : un pour le CFP de Sens et deux pour faire du stock La CGT Finances Publiques a, une fois de plus, demandé qu'un recensement soit fait dans le département pour les ventilateurs, les tapis de souris ergonomiques et les repose pieds qui restent dans un coin alors qu'ils pourraient éventuellement être redéployés sur d'autres services.
- Pose d'une cloison vitrées pour l'accueil du CFP de Sens.
- Achat de stores intérieurs pour la trésorerie de Migennes et le CFP d'Avallon.

La pose de films sur le vitrage extérieur des bow-windows du CFP de Sens a fait l'objet d'un vote. La CGT Finances Publiques a voté contre cette opération et s'en explique. Ainsi, avant d'investir une partie importante du budget CHSCT dans la pose de films sans même avoir fait une étude thermique du bâtiment permettant de savoir si l'isolation est performante nous semble illogique. Il aurait été préférable, dans un premier temps, d'adresser un courrier à la mairie de Sens, propriétaire du bâtiment afin de leur demander une expertise thermique puis et en fonction des résultat de cette étude, le CHSCT aurait, en toute connaissance, fait effectuer les travaux.

La demande auprès de la municipalité de Sens va bien être faite, mais après les travaux de pose de films sur les bow-windows. Il reste à espérer, tant pour les collègues de Sens que pour les autres sites en attente de travaux, que cette dépense aura une réelle utilité et ne sera pas qu'une rustine de plus dans ce bâtiment totalement inadapté et plein de vices tous plus ou moins cachés depuis sa construction en 2000 ... Affaire à suivre.

Pour le CFP de Joigny, un devis est en cours pour installer l'eau chaude dans les sanitaires hommes et femmes. Un autre devis a également été demandé afin de faire installer un système d'ouverture de porte électrique à l'accueil pour la porte permettant l'accès au SIE et au SPF.

Formations :

Les exercices d'évacuation sur les CFP de Sens, Sens Municipale, Joigny, Tonnerre, Avallon, Auxerre rue des Moreaux et rue du Pont, ainsi que sur la DDFIP Vaublanc et Marie Noël ont débutés en septembre et vont s'achever courant octobre 2013.

Les stages secouristes, maniements d'extincteur, guide file serre file, défibrillateur, éco-conduite, code de la route, posture dans l'univers bureautique, habilitation électrique sont également en cours.

III - COMPTE RENDU DE LA VISITE DE LA DÉLÉGATION DU CHSCT À LA TRESORERIE DE VERMONTON ET A CELLE DE L'ISLE SUR SEREIN :

Suite à ces visites qui se sont déroulées le 5 septembre, l'Administration nous a apporté des réponses sur les principaux points :

Une note va être envoyée à chaque chef de poste afin de rappeler les documents devant obligatoirement être présents sur le site. Une copie du DTA (diagnostic amiante) sera également envoyée.

Concernant les travaux à effectuer à l'Isle sur Serein, un courrier a été adressé au maire. Les

interventions relevant de la DDFIP seront faites par les agents de service de la logistique dès que leur disponibilité le permettra.

IV - RAPPORT DE VISITE SUR LA TRESORERIE DE ST FARGEAU PAR L'INSPECTEUR SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

Le Président nous a informé que les réponses apportées par l'administration suite à ce rapport de visite seront transmises à l'ISST puis que nous en reparlerions lors du prochain CHSCT.

Les travaux relevant de la DDFIP seront assurés par les agents de la logistique.

A la demande de la CGT, un point sera fait lors d'un groupe de travail de début d'année, afin de voir ce qui est fait et ce qui reste à faire suite aux différents rapports de l'ISST.

V - DOSSIER IMMOBILIER (INFORMATION ORALE) :

a) CFP rue des Moreaux :

Le Président nous a confirmé que les travaux du 3^{ème} étage du CFP d'Auxerre vont démarrer en 2014, le budget ayant été accordé par le préfet de région. La priorité sera faite à la terrasse du 3ème puis à l'aménagement de cet étage. Puis, si le budget le permet les autres terrasses seront refaites.

Les travaux sont prévus sur une période d'environ 6 mois, ce qui permettra de déménager la totalité des services de Vaulabelle à la fin de 2014.

Concernant le problème des dalles instables devant l'entrée du site, l'expertise auprès du bureau BP2C qui va se charger de faire jouer la garantie décennale n'a pas encore été réalisée.

Dans l'attente des résultats, les plaques métalliques posées sur les dalles restent en place.

Dans le sous sol, les canalisations en fibro-ciment contenant de l'amiante vont être retirées et remplacées. Le montant de ces travaux s'élève à 35 000 €. Une demande de financement a été adressée à la DG qui a répondu par la négative, de ce fait, les stores passent à la trappe !!!

b) CFP d'Avallon :

Une demande de prise en charge va être adressée à la DG pour la création d'un accès handicapé afin de permettre à une collègue handicapée de pouvoir se rendre à son poste de travail.

Il y aura également la création d'un box d'accueil sur ce site.

c) CFP de Tonnerre :

Un responsable de la Mairie s'est rendu sur site le 21 août. La municipalité ne prendra aucun travaux en charge mais accepte que la DDFIP fasse le nécessaire

Un devis doit être demandé pour la pose d'une porte sur la partie SIP-SIE et l'installation d'un digicode sur la partie trésorerie.

d) Trésorerie de Saint Florentin

Une cloison va être abattue afin de regrouper la partie «ex tréso de Brienon » et la partie St Florentin.

e) Trésorerie de Villeneuve l'Archevêque

La Mairie va prendre en charge le changement des fenêtres et d'une porte. A la suite de cela, des travaux de peinture seront effectués.

VI - POINT SUR LE SUIVI ET LA MISE EN PLACE DES FORMATIONS HYGIÈNE SÉCURITÉ :

A la demande des organisations syndicales un groupe de travail spécifique sur les formations doit se tenir en fin d'année en présence de l'assistant de prévention, du délégué à la formation professionnelle et du formateur hygiène sécurité afin d'éviter que les trop nombreux dysfonctionnements constatés en 2013 ne se reproduisent en 2014.

La CGT a une fois de plus insisté sur le fait que les formations de recyclages sont obligatoires et qu'elles doivent faire l'objet d'une convocation au même titre que la formation professionnelle.

Les formations initiales sont quant à elles sur inscriptions de l'agent, tout en rappelant l'importance d'y participer.

VII - RISQUES PSYCHO SOCIAUX ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Suite aux formations dispensées par Mme SCIACCA et au constat édifiant qu'elle en a fait, un groupe de travail s'est tenu le 31 mai 2013 en sa présence afin de dégager certaines pistes de réflexion quant à la suite à mener.

Compte tenu de l'investissement important du CHSCT de l'Yonne dans la mise en place de ces formations et du fait que Madame SCIACCA a rempli pleinement la mission que nous lui avons confié, les organisations syndicales considèrent que la balle est dans le camp de l'administration et qu'il lui appartient d'apporter des réponses au constat fait par la formatrice.

Le Président reconnaît que l'action de Madame SCIACCA a plusieurs mérites :

- avoir une vraie écoute de la part d'une personne extérieure à l'administration ;
- faire comprendre à tous les participants que quelque soit le grade, nous vivons en collectivité ;
- rappeler que le cadre de vie professionnel dépend de chacun d'entre nous.

Il admet également que si Madame SCIACCA a donné des outils aux chefs de service, certains ont su se les approprier alors que d'autres ont peut être besoins d'une pique de rappel.

Suite à l'insistance dont nous avons fait preuve, l'administration est prête à faire certaines propositions :

- confier une lettre de mission à Madame SCIACCA avec un budget contraint et un cadre fixé par la direction ;
- réunir des agents d'un même service afin de se poser la question du « que peut on faire »

Ces propositions pourraient, dans un premier temps, faire l'objet d'un test en choisissant un service.

Considérant qu'il y avait enfin une ouverture de la part de la DDFIP, le CHSCT a donné son accord pour effectuer ce test.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- L'alimentation du site Ulysse en matière d'hygiène et sécurité se fait en fonction des éléments

transmis majoritairement par l'assistant de prévention et par le secrétaire du CHSCT. L'administration n'a quant à elle qu'un rôle d'impulsion.

- Nous n'avons pas à l'heure actuelle de nouvelle sur le remplacement du docteur Martinot. Ce point va être abordé lors du prochain CHSCT et un courrier du président du CHS sera envoyé à la direction générale.

- Concernant l'implantation des cabinets médicaux, la configuration reste celle actuellement en place à savoir un cabinet à Auxerre et un à Sens.

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Pascal DUPUIS- Nathalie ZELMAT- Yannick BORODACZ-Yannick BAUMONT